

NOVEMBRE 2008

Le Vallacquois



Bulletin
d'informations
municipales

Novembre 2008 Volume V Numéro 4

AU COEUR DE LA NATURE

*Bonne saison
hivernale !*

www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca



MOT DE LA MAIRESSE

Pour assurer la vitalité de notre municipalité

il est important d'avoir un positionnement clair et une vision globale

Chères citoyennes et citoyens,

Avec la venue de l'automne, s'amorce toujours un temps de réflexion pour la municipalité. C'est l'heure d'effectuer les bilans et de faire le point sur les actions que nous avons entreprises et celles que nous voulons porter plus loin.

Comment allons-nous occuper notre territoire pour les prochaines années afin de générer de nouvelles idées pour dynamiser notre municipalité ?

Il est temps pour nous d'agir et de démontrer notre volonté de grandir comme communauté dynamique et engagée. La diversification de nos revenus est sans aucun doute le plus crucial des objectifs pour continuer.

Je crois fermement que la communauté doit être impliquée dans le développement de notre municipalité. Nous devons cesser d'être vulnérables et prendre la juste place qui nous revient dans la région.

Grâce à des gestes concrets et à une présence active sur le territoire, nous prendrons part au rayonnement de notre municipalité et contribuerons au mieux être de nos citoyens.

Je suis fière de m'associer à l'occupation de notre territoire.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Berthe Bélanger

Un hôtel de ville rénové pour mieux répondre aux besoins de la population

Après plusieurs mois d'attente, les citoyennes et citoyens pourront bientôt profiter de leur hôtel de ville.

Les travaux intérieurs sont en partie complétés. Pour les travaux extérieurs, nous prévoyons refaire au complet l'aménagement paysager et l'ensemble du stationnement vers l'arrière de l'édifice. Le stationnement en façade est considéré comme très dangereux.

Le crépi a été reporté au printemps 2009.

Il y aura déplacement des boîtes à lettre considérant que l'îlot pour le courrier obstruait la sortie de la bibliothèque et la sortie de secours. Nous avons demandé à les relocaliser vers la hutte de Bell Canada.

Des travaux de drainage s'avèrent nécessaires pour éliminer l'eau de la route sur le terrain de l'hôtel de ville. Ces travaux seront faits cet automne en collaboration avec le Ministère du Transport.

Nous vous invitons à l'ouverture de votre hôtel de ville. (voir communiqué)

Nous vous attendons en grand nombre.

Une nouvelle bibliothèque pour répondre aux besoins de la population

La municipalité est heureuse d'annoncer l'ouverture d'un tout nouveau lieu de lecture. L'agrandissement de la bibliothèque nous permettra d'offrir un choix de volume varié. Cette bibliothèque plus spacieuse ouvrira ses portes aux citoyens le 27 novembre prochain de 19 h à 21 h. Par contre, vous pourrez y jeter un coup d'œil, sans toutefois vous procurer les livres, le 22 novembre prochain lors de la porte ouverte.

La nouvelle bibliothèque a été rénovée pour offrir une proximité exceptionnelle. Elle deviendra un lieu que nos jeunes et aînés aimeront fréquenter.

Les heures d'ouverture seront les mêmes (les jeudis de 19 h à 21 h et le deuxième samedi de chaque mois de 10 h à 11 h 30). Nous ajusterons les heures d'ouverture selon les besoins des jeunes familles et certaines activités pour nos jeunes enfants.

C'est un rendez-vous !

LE VALLACQUOIS • Novembre 2008 • Volume V • Numéro 4 Publié en 1200 exemplaires par la municipalité de Val-des-Lacs
349, chemin de Val-des-Lacs Tél. : 819 326-5624 Téléc. : 819 326-7065 maire@municipalite.val-des-lacs.qc.ca

Conception et mise en page : Cyrcom : 819 322-7693 • Courriel : joanne@cyr.qc.ca



Inauguration de l'hôtel de ville de Val-des-Lacs

Mme Berthe Bélanger, mairesse et les membres du conseil municipal vous invitent cordialement à l'ouverture de l'hôtel de ville rénovée de Val-des-Lacs le 22 novembre prochain de 10 h à 15 h. Un léger goûter vous sera servi.

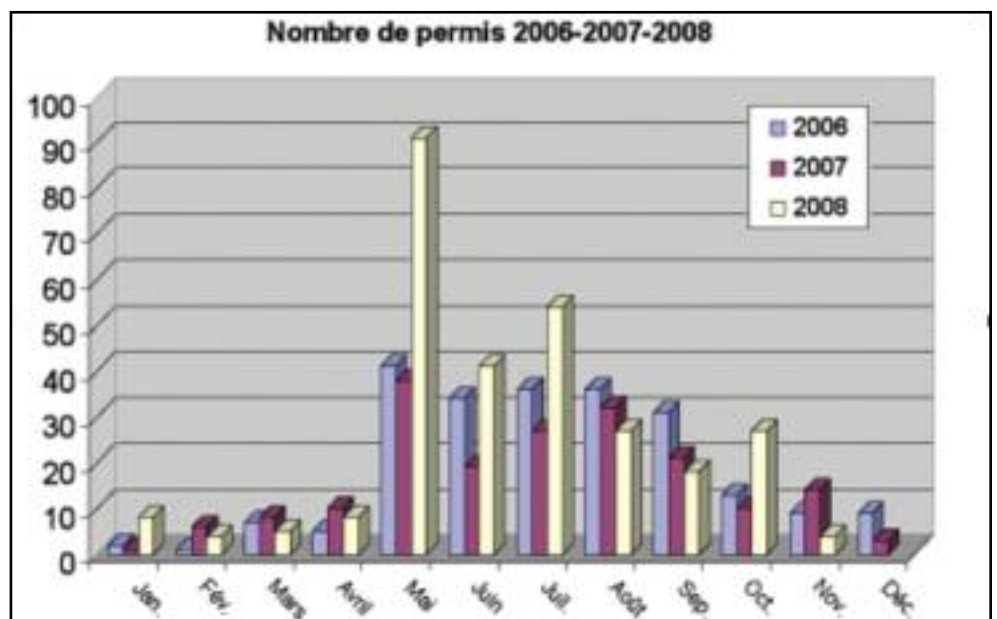
En espérant avoir l'honneur de vous accueillir !

EMMÉNAGEMENT À L'HÔTEL DE VILLE Bureaux fermés le 28 novembre et le 1^{er} décembre 2008

La municipalité procédera au déménagement de ses bureaux du presbytère à l'hôtel de ville le 29 novembre prochain. Pour ce faire, veuillez prendre note que les bureaux de la municipalité seront fermés le vendredi 28 novembre et le lundi 1^{er} décembre. La réouverture des bureaux étant prévue pour le 2 décembre, veuillez toutefois vérifier par le biais du message téléphonique au numéro ci-dessous ou au site internet suivant www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca pour vous en assurer.

S'il y a urgence, vous avez la possibilité de laisser un message au numéro de téléphone suivant : 819 326-5624 poste 3600.

**Émission des
permis par le
service
d'urbanisme et
d'environnement
de la municipalité
de Val-des-Lacs**





Des actions concrètes !

Au cours des dernières années, l'apparition des cyanobactéries dans les lacs et cours d'eau du Québec est de plus en plus fréquente. De plus, la communauté scientifique constate une détérioration marquée des écosystèmes aquatiques et plusieurs indices nous démontrent une accélération du processus d'eutrophisation de nos lacs.

Ainsi, le Québec veut être à l'avant-garde et nous proposons, dès maintenant, des outils législatifs lui permettant de préserver cette ressource comme patrimoine collectif et d'assurer sa protection et son utilisation dans une perspective de développement durable.

À l'échelle locale et régionale, la MRC des Laurentides a adopté une législation qui se veut un outil pour la préservation de cette ressource. D'autre MRC emboîte ou on déjà emboité le pas pour répondre à ces objectifs.

Plusieurs mesures ont dû être incorporées aux législations municipales de plusieurs municipalités au Québec.

La municipalité de Val-des-Lacs a adopté une législation plus sévère pour les citoyens en bordure des plans d'eau et à l'intérieur des bassins versant.



Nous ne sommes pas sans savoir que ces mesures ont un impact sur les activités et les habitudes des citoyens de Val-des-Lacs à plus ou moins grande échelle. De plus, ces mesures viendront primer le droit de propriété de plusieurs citoyens de façon plus directe.

Ainsi, la coupe de gazon est maintenant en partie interdite en bordure des cours d'eau et des lacs.

De plus, des normes plus sévères sont en vigueur pour l'aménagement de nouvelle construction en bordure de plan d'eau.

Un inventaire et une gestion des installations sanitaires ont été débutés depuis quelques années pour minimiser l'impact des ces installations sur l'environnement.

Ces mesures ont pour but d'assurer la protection de cette ressource unique, de gérer l'eau dans une perspective de développement durable et de s'assurer, ce faisant, de mieux protéger la santé publique et celle des écosystèmes et de favoriser les activités récréotouristiques liées à l'eau.

Nous comptons sur votre collaboration afin de nous permettre comme collectivité de pouvoir répondre à ces objectifs pour notre bien-être commun.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : EMBARQUEMENT IMMÉDIAT

Dans un monde de grandes transformations, les municipalités et les MRC sont de plus en plus actives à mettre en pratique le concept de développement durable et ont intérêt à s'engager dans cette voie pour assurer le développement de leur communautés dans le respect de l'environnement et des générations futures.

La municipalité de Val-des-Lacs est à préparer un Plan de développement touristique dans un esprit de diversification de son économie et de mise en valeur de son territoire. Ce plan stratégique deviendra un véritable outil d'aide à la décision pour les intervenants locaux et régionaux.

Analyse préliminaire

- Élaboration d'un diagnostic complet de la communauté

- Définition de la vision et des objectifs à atteindre
- Élaboration d'un plan d'action adapté.
- Mise en œuvre du plan d'action
- Suivi et évaluation

A cet effet une consultation représentée par le milieu a eu lieu le 30 septembre dernier à laquelle 23 personnes se sont prononcées sur les priorités de la municipalité en matière de développement durable. Nous remercions les personnes qui ont répondu à cette invitation.

Bravo pour l'intérêt manifesté pour votre municipalité.

Le projet sera déposé au conseil de décembre.

PLACE À L'EMBELLEMENT

Tout au long de l'année, la municipalité de Val-des-Lacs a été interpellée par les citoyens dans le but de rehausser son image et permettre un accueil plus chaleureux en favorisant de saines habitudes.

A cet effet la municipalité a mis en place un comité d'embellissement qui proposera au conseil différent scénario pour améliorer le développement ou l'apparence physique de la collectivité et de sa mise en valeur.

Le comité d'embellissement formé de plusieurs citoyens agira à titre consultatif auprès du conseil de la municipalité.

Chaque petit geste en matière d'embellissement est important et votre comité compte bien vous informer régulièrement de ses avancées.

C'est donc un rendez-vous !



LE PRIX JEUNESSE DU CANADA ÇA SE PASSE À VAL-DES-LACS !

Grâce à l'initiative de la municipalité et de Madame Geneviève Mercure, coordinatrice à la culture, un prix jeunesse du Canada a été décerné à Émilie Gagnon Viau lors de la soirée de poésie qui a eu lieu le 26 juillet dernier. Ce prix est donné à des jeunes d'exceptions de 18 ans et moins qui ont fait une contribution dans la participation communautaire en réalisant plusieurs heures de bénévolats. Cette reconnaissance de Patrimoine Canada en début d'année a été décerné à Émilie pour la grande disponibilité dont elle a fait preuve lors d'organisation d'activités comprenant notamment les fêtes du 75^{ème}-100^{ème} de 2007.

Elle a été d'une aide remarquable tout au long de l'année. Merci Émilie !

Les journées de la culture 2008



Les 27 et 28 septembre dernier, plusieurs citoyens ont pu apprécier nos talents locaux (Lise Aubertin, Marie Bineau, Monique Bineau, Suzanne Cloutier, Rachelle Lachance, Geneviève Mercure, Lynda Paquette et Murielle St-Charles) ainsi que certains artistes des régions limitrophes (Olga Inès Magano, Luis Paniagua). Toutes sortes d'activités étaient proposées par la municipalité. Une très belle exposition à l'intérieur de l'église a enchanté les citoyens. Il y avait également la possibilité de regarder plusieurs artistes travailler devant le public, les citoyens ont apprécié pouvoir suivre l'évolution d'une œuvre. Par exemple, celle de Monsieur Luis Paniagua qui a débuté sa sculpture le samedi et a terminée à la fin de l'événement. Deux ateliers d'art étaient offerts à tous; l'atelier de frottis donné par Olga Inès Magano a été très apprécié. Créativité et accessibilité étaient au rendez-vous autant pour les enfants que pour les adultes. L'atelier d'art environnemental s'est avéré d'une

originalité sans pareil, les citoyens ont aimé participé à cette œuvre collective. Les jeunes sont même revenus le dimanche pour réitérer leur expérience. L'installation des tissus sur les arbres a elle aussi été collective. Un remerciement à tous les artistes qui ont permis la réussite de cet événement.



Un spectacle mémorable!



Le 11 octobre dernier, Michel Rivard offrait une prestation remarquée à Val-des-Lacs. Les 213 spectateurs ont tous été charmés ! Il nous a offert en prestation son dernier disque *Confiance* et quelques chansons incontournables. L'énergie était palpable dans la salle; les petites salles permettent une chaleur, un rapprochement avec les artistes que d'autres endroits ne peuvent offrir. Nous ressentions le plaisir que Michel Rivard et ses musiciens (le fly bine band) avaient à jouer. À titre d'exemple : à la finale, la sonorisation fermée et seul à la guitare, un silence religieux dans la salle, il entonna sa dernière chanson. La mairesse et le conseil municipal remercie chaleureusement le comité de la culture, les organisateurs ainsi que les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.





UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE !

Un premier **salon du livre** à la bibliothèque complètement rénovée de Val-des-Lacs.

Vous êtes invités dimanche 7 décembre de 13 h 30 à 16 h 30. Cet événement commencera par le lancement de la Politique culturelle de la municipalité suivi d'une présentation de trois auteurs reconnus de notre régions :

- Lyne Bourgon avec son livre *Chapelyne veut savoir, c'est quoi la conscience?* un livre pour enfants;

- Joseph Graham avec son livre *Nommer les Laurentides*, un livre sur l'origine des noms des Laurentides;

- Alain Lamontagne qui présentera son livre *Le musicien et ses histoires*;

Vous pourrez aussi rencontrer ces auteurs lors de cette journée. Un léger goûter sera servi. Bienvenue à tous.

Des bénévoles toujours au service des autres

Si l'on prend la définition du dictionnaire au mot *bénévole*, on trouve l'explication suivante « qui fait quelque chose sans être rémunéré, sans y être tenu ».

Beaucoup de personnes à Val-des-Lacs peuvent se vanter de faire partie de cette catégorie de gens au sein des associations locales, suivant ses affinités et ses talents. En 2008, les bénévoles sollicités ont été nombreux à répondre.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans le rayonnement de leur municipalité.

Nous sommes nombreux à dire que Val-des-Lacs possède une grande richesse : la générosité de ses bénévoles.

Bravo à vous tous !

Les feux de l'automne

Observons une journée dans la vie d'Albert.

Hier, Albert a reçu son bois de chauffage pour l'hiver. Il a commencé à l'entreposer dehors, loin de la maison. Il s'est assuré qu'il était bien sec en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Il entrera quelques brassées à la fois durant la période d'utilisation de son poêle à bois. Lorsqu'il aura terminé de l'entasser, Albert couvrira ses bûches afin de les protéger des intempéries. Du bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.

Notre ami s'est aussi bien informé sur la bonne utilisation de son appareil de chauffage d'appoint. Il l'a fait inspecter par un professionnel. Il a aussi fendu son bois en bûches de petites tailles. Ainsi, elles brûleront plus proprement, étant exposées aux flammes sur une plus grande surface. Il sait aussi qu'il doit faire entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient propres et vives, ce qui donne une combustion complète et donc moins de fumée. Et moins de fumée veut dire moins de créosote. La créosote est un liquide contenu en gouttelette dans la fumée dégagée par le bois lors de la combustion. Ce liquide durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée et augmente les risques d'incendie. Il ne fait pas brûler trop de bûche à la fois: mieux vaut en brûler moins à la fois et en ajouter plus souvent. Il a fait ramoner sa cheminée le printemps dernier car il sait que s'il laisse des dépôts dans son installation, l'air humide de l'été entraînera la corrosion des pièces d'acier.

Comme Albert aime beaucoup les attisées (c'est plein de charme et de romantisme), il s'est procuré un détecteur de monoxyde de carbone. Il sait bien que l'avertisseur de fumée ne peut pas le protéger des vapeurs toxiques du CO que son installation peut produire. Parlant d'avertisseur. Ce matin alors qu'il buvait son café matinal, Albert s'est rappelé la publicité sur la semaine de prévention des incendies. On y parlait des avertisseurs. Pas de piles c'est tragique.

**Bon automne
Guy Côté, conseiller**

Préoccupation et besoins des adolescents en termes d'activités culturelles et de loisirs

La municipalité doit identifier les besoins des jeunes qui auront envie de se mobiliser. À cet effet, une consultation où les parents feront connaître leurs préoccupations est prévue au début 2009. Nous disposerons bientôt d'un local qui permettra à nos adolescents de se rencontrer en toute sécurité.

**Une invitation à ne pas manquer ! À bientôt.
Denis Desautels, conseiller**

PRÉPARATION HIVERNALE

Nous vous rappelons qu'un règlement municipal interdit de pousser de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur la voie publique. Assurez-vous que votre entrepreneur possède l'équipement nécessaire afin de se conformer au règlement.

Farid Madaoui, inspecteur en voirie